

CDG Express, la liaison ferroviaire Paris-Roissy Charles-de-Gaulle enfin décidée

Véritable "serpent de mer" depuis plus de dix ans, évoqué, repoussé à maintes reprises, le projet de liaison ferroviaire rapide et directe entre Paris et l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle a reçu un feu vert du gouvernement qui voudrait la voir fonctionner en 2023.

Par Christian Meyze Publié le 20/02/2016 | 10:36, mis à jour le 20/02/2016 | 11:26

1  Partager  Tweeter  Partager



© Joël Saget/AFP Photos

Une ordonnance publiée vendredi 19 février 2016 au Journal Officiel, prévoit de "confier la mission de conception, financement, réalisation et exploitation de l'infrastructure à une société, filiale de l'établissement public SNCF Réseau et de la société anonyme Aéroports de Paris".

Une "partie minoritaire du capital social de cette société de projet" pourra être ouverte à des tiers, indique encore le texte qui définit les modalités de réalisation de ce chantier estimé à 1,6 milliard d'euros.

La construction de cette liaison ferroviaire "ne donne lieu à aucune subvention de l'Etat", souligne un rapport accompagnant l'ordonnance. Et c'est bien là que résident les nouvelles incertitudes sur la réalisation de la liaison ferroviaire. Le montage financier du projet a immédiatement suscité une mise en garde du "gendarme du rail" français, l'Arafer. Le régulateur a en effet estimé que c'est l'Etat, et non la SNCF, déjà très endettée, qui devrait abonder le capital de la société créée pour réaliser la liaison CDG-Express. Explications Bruno Lopez

Le projet CDG express enfin sur les rails

